



ENTRE DEUX RONDES

LE BULLETIN DU SYNDICAT DE LA
SÉCURITÉ PRIVÉE AU QUÉBEC

No 136 • Mars 2022

ASSURANCES

GRIEFS

NÉGOCIATION

SANTÉ SÉCURITÉ

PROGRAMME D'AIDE

8922

Nous sommes là pour vous... partout au Québec!

Notre site internet

<http://uasq8922.org>

Pour écrire au journal

journal8922@uasq8922.org

Message du président

Chers membres,

Au moment où j'écris ces lignes, cela fait environ un mois que j'ai accepté d'assumer le poste de président intérimaire. C'est un nouveau défi pour moi et j'entends mettre tous les efforts pour bien représenter les intérêts des travailleurs de tous les secteurs de la sécurité privée au Québec.

Pour ceux qui aimeraient mieux me connaître, j'ai débuté dans le milieu comme agent de sécurité en 2007. Dès 2009, j'ai commencé à m'impliquer syndicalement sur mon site de travail. De 2010 à 2012, j'étais délégué régional pour la région de Montréal, puis délégué de grief de 2012 jusqu'à récemment. Au cours des dernières années, je siégeais également au conseil syndical comme secrétaire-archiviste. Je connais donc très bien les rouages de notre industrie ainsi que les différentes conventions collectives. Je suis quelqu'un qui travaille en équipe, axé sur les solutions et à l'écoute des commentaires constructifs.

Parlant d'équipe, je tiens à souligner le travail exceptionnel des délégués et du personnel de la Section locale. Sans vous, les membres n'auraient pas le service qu'ils ont actuellement. Le travail fait par toute l'équipe du 8922 c'est :

- Déposer et régler un peu plus de 2000 griefs par année;
- Répondre à des milliers d'appels et courriels pour des demandes d'information chaque année;
- Représenter tous ceux qui en font la demande lors de rencontres disciplinaires chez l'employeur;
- Négocier environ une quinzaine de conventions collectives à chaque renouvellement;
- Opérer des campagnes de recrutement au quotidien pour garder notre rapport de force dans l'industrie;
- Donner un support rapide pour vos besoins en assurances collectives;
- Des assemblées générales pour vous tenir à jour dans l'évolution de la Section locale et de vos conditions de travail;
- Organiser des rencontres d'échanges et d'information pour vous permettre de rencontrer vos délégués dans un contexte plus informel;
- Tenir annuellement des dizaines de rencontres avec les employeurs pour les comités en santé et sécurité au travail;
- Vous représenter dans vos réclamations lors d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle;
- Et bien plus encore pour améliorer le service et répondre à vos besoins.

J'espère vous voir également en grand nombre aux prochaines assemblées. Votre participation est importante, car la force d'un syndicat, c'est la solidarité de ses membres. C'est le meilleur moyen d'obtenir le respect et les conditions de travail que nous méritons !

Vincent Boily
Président intérimaire

Message du Directeur québécois des Métallos

À tous les membres de la Section locale 8922

Comme plusieurs d'entre vous le savez, le Syndicat des Métallos a mis en tutelle la Section locale 8922, le 16 décembre 2021, lorsque de graves allégations visant le président de la Section locale, Patrick Pellerin, ont été portées à notre attention. Celui-ci a immédiatement été démis de ses fonctions et j'ai nommé Vincent Boily à titre de président intérimaire ainsi que Roch Drapeau à titre de tuteur, auparavant vérificateur international des Métallos.

Dès que nous avons eu connaissance de ces allégations, nous avons offert notre collaboration aux autorités policières et continuerons de le faire à chaque étape du dossier.

Précisons que Patrick Pellerin est le seul officier visé par les allégations. Je conserve une entière confiance en l'intégrité des autres membres de l'exécutif. Ces derniers restent en place pour vous offrir le meilleur service possible et pour continuer de défendre vos droits.

Le Syndicat des Métallos a demandé à deux vérificateurs de procéder à une enquête approfondie des finances de la Section locale et de formuler des recommandations pour prévenir ce genre de situation qui a été portée à notre attention. Cette enquête et les actions qui en découleront devraient prendre quelques mois, au cours desquels la tutelle demeurera en place.

Je m'engage par ailleurs, au nom du Syndicat des Métallos, à prendre tous les recours à notre disposition pour que les sommes qui pourraient avoir été dérobées à la Section locale puissent être remboursées. C'est le Syndicat des Métallos qui engagera les frais juridiques nécessaires pour ce faire.

Soyez assurés que le Syndicat des Métallos et votre Section locale 8922 feront le nécessaire pour vous défendre.

Dominic Lemieux
Directeur québécois
du Syndicat des Métallos

Mot du permanent

La négociation continue...

Prenez note que votre comité de négociation continue de négocier pour vous malgré la situation particulière. Également, dû aux mesures sanitaires (Covid) les rencontres se font de façon hybride, soit une partie en présentiel et une partie en virtuel.

La négociation progresse bien, et au moment de lire ces lignes, nous aurons débuté le volet monétaire.

Votre support est primordial, et au besoin, nous vous solliciterons pour un appui plus ciblé. C'est le temps d'être présent afin d'obtenir le meilleur contrat possible.

**Soyons unis, soyons forts,
soyons présents**

J'aimerais profiter de cette tribune pour vous souhaiter une bonne année 2022, de la santé et un contrat rempli de « respectabilité ».

Votre permanent,

Sylvain Rock Plante



Votre comité de négociation, en compagnie du Directeur des Métallos.

De gauche à droite : Sylvain Rock Plante, Vincent Boily, Daniel Desjardins, Guy Doré, Johanne Richard, Serge St-Amand et Denis Fafard.

LE PORT DU MASQUE ET LA DISTANCIATION SERONT DE RIGUEUR TOUT LE LONG DES RÉUNIONS.

Assemblées générales – Mars 2022

MONTREAL

1^{er} mars 19h
2 mars 9h

Hôtel Plaza Universel
5000, rue Sherbrooke Est
Montréal (Qc) H1V 1A1
(Salle à confirmer à l'entrée)

CHICOUTIMI

2 mars 19h
3 mars 9h

Hôtel La Saguenéenne
250 rue des Saguenéens
Chicoutimi, G7H 3A4
(Salle à confirmer à l'entrée)

QUÉBEC

3 mars 19h
4 mars 9h

Hôtel Must
1345, route de l'Aéroport,
Ancienne Lorette (Qc)
G2G 1G5 (Salle à confirmer à l'entrée)

VEUILLEZ NOTER QUE, DÛ AUX CIRCONSTANCES ACTUELLES, NOUS VOUS DEMANDONS DE VÉRIFIER SUR NOTRE SITE INTERNET POUR VÉRIFIER SI LES RÉUNIONS DE VOTRE RÉGION N'ONT PAS ÉTÉ ANNULÉES.

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|--|---------------------------------|--------------------------|
| 1) Ouverture de l'assemblée | 5) Lecture de la correspondance | 10) Rapport du Permanent |
| 2) Lecture de l'ordre du jour | 6) Rapport financier | 11) Rapport du Président |
| 3) Appel des officiers | 7) Rapport des Syndics | 12) Varia |
| 4) Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée | 8) Rapport du Comité de griefs | 13) Ajournement |
| | 9) Rapport du Comité de SST | |

N.B. Votre carte de membre est obligatoire pour assister aux assemblées générales.

DU CÔTÉ DE LA SIGNALISATION ROUTIÈRE...

Le domaine de la Sécurité routière est une industrie fondamentale pour tout ce qui concerne la sécurité sur les routes avec les très nombreux chantiers en cours à travers toute la province. Notre syndicat couvre plus de 1000 travailleurs dont ceux et celles de Signalisation Garda et ceux et celles de Signalisation de l'Estrie qui sont en renouvellement de convention collective cette année. Les deux négociations auront lieu au cours du printemps dans le but d'avoir un contrat de travail signé pour la saison estivale.



De bonnes nouvelles ! Après plusieurs années de travail pour obtenir un décret à part entière pour l'industrie de la Signalisation, nous commençons à voir la lumière au bout du tunnel. D'après les informations obtenues, une pré-publication du décret de la signalisation devrait se faire au printemps.

DU CÔTÉ DU RECRUTEMENT...

Toujours dans l'action !

Comme plusieurs d'entre vous le savent probablement déjà, la compagnie Allied a récemment acheté la compagnie G4S. Bien entendu l'équipe du Recrutement de la Section locale travaille sur ce dossier dans le but de tout faire pour que les agents bénéficient de la protection de leurs droits et privilèges à l'intérieur d'une convention collective entre l'employeur et les travailleurs.

L'équipe, Nicole Paradis et Yvon Mucienko, travaillent sans relâche sur le terrain, souvent dans l'ombre, parce qu'ils ont à cœur le bien des travailleurs. Ils rencontrent énormément de travailleurs et travailleuses en dehors de leurs heures de travail pour répondre à leurs questionnements, leur expliquer les bienfaits de se regrouper ensemble dans le but d'améliorer leurs conditions de travail; parce que, bien entendu, ce n'est pas l'employeur qui va leur offrir de meilleures conditions sur un plateau d'argent si la majorité des travailleurs ne font pas front commun.



La solidarité, voilà ce qui peut faire la différence !

NOTICE NÉCROLOGIQUE IN MEMORIAM



NOM	PRÉNOM	ÂGE	DÈCÈS	COMPAGNIE
Boisleau	Gérard	61	21.11.2021	Securitas
Boisjoli	Gaétan	64	02.11.2021	Garda
Boisvert	Denis	62	24.09.2021	Garda
Fortin	Claude	48	13.12.2021	Garda
Martin	Gérald	64	06.09.2021	Garda
Maurice	Jean	54	28.09.2021	Garda
Robitaille	Daniel	60	10.11.2021	Securitas
Simoneau	Claude	74	06.09.2021	C.C.C.
Trabelsi	Denis	28	26.12.2021	G4S
Vandal	Richard	65	16.01.2022	Garda

Nos plus sincères condoléances aux parents et aux proches des familles éprouvées.

CONSULTANTS BCH

LE PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS EN QUELQUES MOTS...

Voici une brève explication de ce en quoi consiste ce Programme pour TOUS nos membres syndiqués :

- Programme d'aide disponible 24/7...oui oui ! VRAIMENT 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- Un simple appel suffit pour vous informer
- Diverses consultations pour divers problèmes
- Tous les membres et leur famille y ont droit

ABSOLUMENT CONFIDENTIEL !

Ce qui veut dire que personne ne pourra forcer un psychologue ou un médecin, par exemple, pour savoir où vous en êtes dans votre traitement et si vous êtes censé revenir au travail bientôt...comme, oui, et nous le dénonçons fortement, font ou ont déjà fait certains employeurs... Comme c'est votre Syndicat qui le paye, la confidentialité de nos membres est totale.

GRATUIT! 24/7 GRATUIT! 24/7 GRATUIT! 24/7 GRATUIT!

Vous vous sentez **dépassé** par les événements?

Vous êtes **préoccupé** par un ou plusieurs aspects de votre vie et/ou celle de votre famille?

Vous avez **besoin d'un recul** afin d'y voir plus clair?

Vous ressentez le **désir d'être guidé** dans une décision importante à prendre?

Que ce soit pour une simple préoccupation ou encore une problématique vécue depuis longtemps, votre programme d'aide aux employés (PAE), à la fois **accessible, rapide, confidentiel et gratuit**, est sans aucun doute une option de choix à considérer.

L'OPTION
humaine

À VOS
PRÉOCCUPATIONS

BCH
CONSULTANTS

consultantsbch.com



LIGNE D'URGENCE 24/7
1.800.525.0997

Votre PAE est un service 24 h/24, 7 jours/7, offert par votre employeur afin de vous donner un accès prioritaire à des services professionnels de consultations en santé psychologique.

MOTIFS DE CONSULTATION LES PLUS FRÉQUENTS :

Problèmes psychologiques

deuil, dépression, estime de soi, anxiété, traumatisme, ...

Problèmes de couple

séparation, communication, remise en question, sexualité, ...

Problèmes familiaux

relations parents/enfants/adolescents, problèmes scolaires, troubles de comportements, dynamique familiale, ...

Problèmes de dépendance

alcool, drogue, jeux, sexualité, ...

Problèmes reliés au travail

éprouvement professionnel, conflits dans les relations de travail, conciliation travail/famille, ...

Problèmes financiers et/légaux *

endettement, faillite, séparation/divorce, succession, ...

* si admissible par l'employeur au PAE - OPTIONNEL

Consulter un professionnel en santé psychologique à une période de sa vie est tout à fait normal et courant; en effet, des milliers de personnes bénéficient de nos services chaque année depuis 25 ans, et ce, dans une ambiance chaleureuse, humaine et professionnelle.

Le temps n'arrange pas toujours les choses, n'hésitez plus!

consultantsbch.com

SIÈGE SOCIAL
Abitibi-Témiscamingue
1.819.797.5116

POUR NOUS JOINDRE
En tout temps
1.800.525.0997

VOTRE PROGRAMME
D'AIDE AUX EMPLOYÉS

L'OPTION
humaine
À VOS
PRÉOCCUPATIONS

SIÈGE SOCIAL
Abitibi-Témiscamingue
1.819.797.5116

POUR NOUS JOINDRE
En tout temps
1.800.525.0997

Le ménage du printemps

Historiquement, les gens faisaient le grand ménage au printemps, car le chauffage au bois et l'éclairage aux chandelles laissaient un dépôt noirâtre sur les murs et les plafonds. Les commodités de l'électricité nous ont permis de ne plus avoir besoin de laver nos murs et nos plafonds, il n'en reste pas moins que plusieurs ressentent un besoin de faire place nette avec l'arrivée du printemps.

Le fait de nettoyer et d'organiser son espace a un effet bénéfique pour la santé mentale.

Quand nous sommes dans un endroit propre et ordonné cela amène souvent un sentiment de quiétude et d'harmonie.

Au contraire, un espace surchargé, sale ou encombré amène plutôt l'effet inverse. Parfois, l'action de nettoyer, ranger ou éliminer ce qui ne sert plus peut aussi nous amener à prendre des actions pour aussi faire du ménage dans différents aspects de notre vie.

Avec l'arrivée du printemps (ou à toute autre période de l'année), il peut être intéressant de se poser la question à savoir si nous avons du ménage à faire dans nos relations (amoureuses, amicales, familiales, professionnelles) ?

Tout comme les objets que nous accumulons, il arrive que certaines relations ne nous amènent plus autant de bonheur qu'avant (ou ne nous en ont jamais vraiment apporté). Il peut alors être intéressant de se questionner pourquoi nous gardons cette relation dans notre vie ? Est-ce par habitude, par sécurité, par nécessité ?

Lorsque nous réalisons qu'une relation ne nous rend pas heureux, il existe différentes options.

Il est possible de choisir de mettre un terme à cette relation, il est aussi envisageable de vouloir travailler à l'amélioration de celle-ci. Que l'on choisisse l'une ou l'autre option, il peut être difficile de le faire seul et cela pour une multitude de raisons.

Si cette capsule suscite des réflexions difficiles pour vous ou que vous avez besoin d'accompagnement pour améliorer ou mettre fin à une relation, sachez que les professionnels de votre programme d'aide aux employés sont là pour vous aider.



BCH
CONSULTANTS

Pour prendre rendez-vous 24h/24

1 800.525.0997

www.consultantsbch.com

« Déconjugaler » la violence !

Comment savoir si on est victime de violence conjugale ?

La violence conjugale ne se définit pas comme une simple « chicane de couple ». On reconnaît la violence conjugale à des épisodes de violence intentionnels et stratégiques dans un but de dominer l'autre alors que dans un conflit, les deux partenaires expriment leur point de vue, même s'il peut y avoir parfois l'expression d'agressivité.

Dans le cadre de violence conjugale, l'agresseur est toujours la même personne et elle veut le **contrôle** et le **pouvoir** sur sa victime sans négociation. Ces comportements ont un effet destructeur sur la victime, la plaçant ainsi dans une position d'impuissance et l'obligeant à réagir stratégiquement devant l'agression. Dans une « chicane de couple », les deux cherchent à convaincre l'autre de leur bon droit et à avoir gain de cause. Dans ce contexte, chacun gagne à tour de rôle.

Dans un cas de violence conjugale, l'agresseur ne veut pas être pris en défaut. **Il se justifie plutôt que de s'expliquer.** Dans le cas d'une « chicane de couple », la personne qui déclenche le conflit n'a aucun pouvoir à garder. Elle argumente, s'explique et peut même s'excuser si elle réalise avoir dépassé les bornes.

Un partenaire dominant pourrait insulter l'autre, l'empêcher de sortir voir des amis, de porter un vêtement ou encore l'obliger à quelque chose dont elle n'a pas envie, comme d'avoir une relation sexuelle.

D'ailleurs, cette violence n'est pas toujours facile à voir puisqu'elle s'installe subtilement dans la relation par le biais de la violence psychologique, verbale, économique, physique, sexuelle et peut aussi se manifester sous toutes ces formes à la fois.

Partir ou rester ?

Certaines victimes peuvent hésiter à quitter leur domicile, par exemple, à cause d'une situation financière précaire. Plusieurs ressources sont disponibles, dont l'aide d'un planificateur financier accessible via votre PAE. Sachez qu'il est possible de résilier un bail sans pénalité lorsqu'on est victime de violence conjugale ou de violence sexuelle.

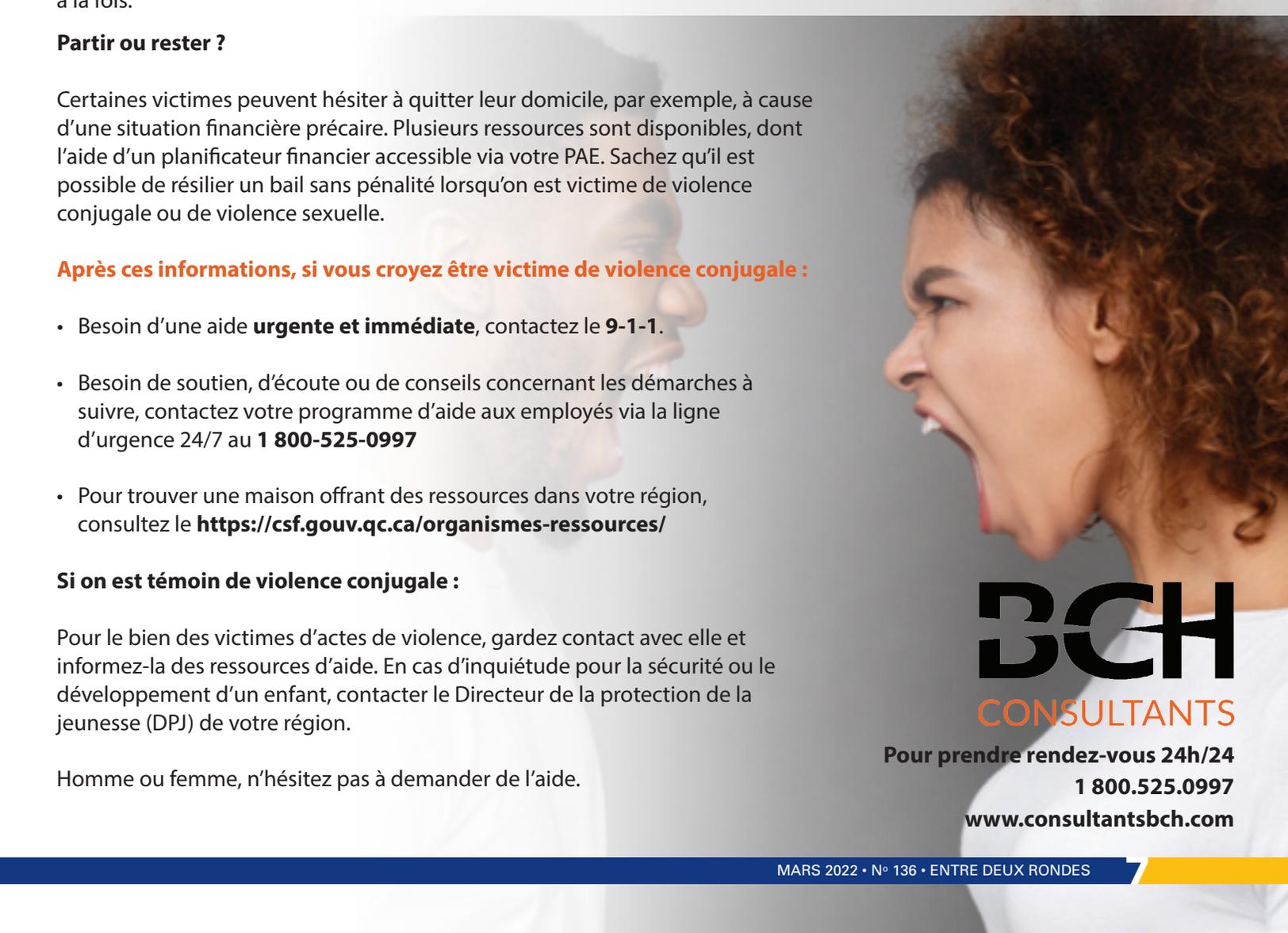
Après ces informations, si vous croyez être victime de violence conjugale :

- Besoin d'une aide **urgente et immédiate**, contactez le **9-1-1**.
- Besoin de soutien, d'écoute ou de conseils concernant les démarches à suivre, contactez votre programme d'aide aux employés via la ligne d'urgence 24/7 au **1 800-525-0997**
- Pour trouver une maison offrant des ressources dans votre région, consultez le <https://csf.gouv.qc.ca/organismes-ressources/>

Si on est témoin de violence conjugale :

Pour le bien des victimes d'actes de violence, gardez contact avec elle et informez-la des ressources d'aide. En cas d'inquiétude pour la sécurité ou le développement d'un enfant, contactez le Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) de votre région.

Homme ou femme, n'hésitez pas à demander de l'aide.



BCH
CONSULTANTS

Pour prendre rendez-vous 24h/24
1 800.525.0997
www.consultantsbch.com

LA SANTÉ ET SÉCURITÉ :

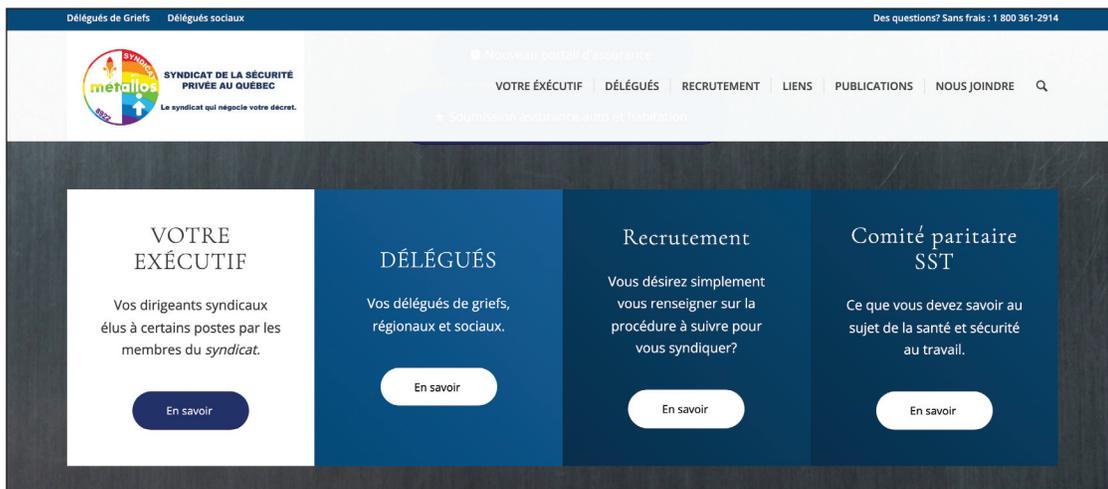
Utilisez notre site internet pour vous faciliter la vie !

Voici comment naviguer facilement pour déclarer les risques au travail avant qu'il ne soit trop tard :

1- Sur internet, faites « Syndicat des agents de sécurité » vous verrez ceci :



2- Descendez vers le bas et vous verrez ceci :

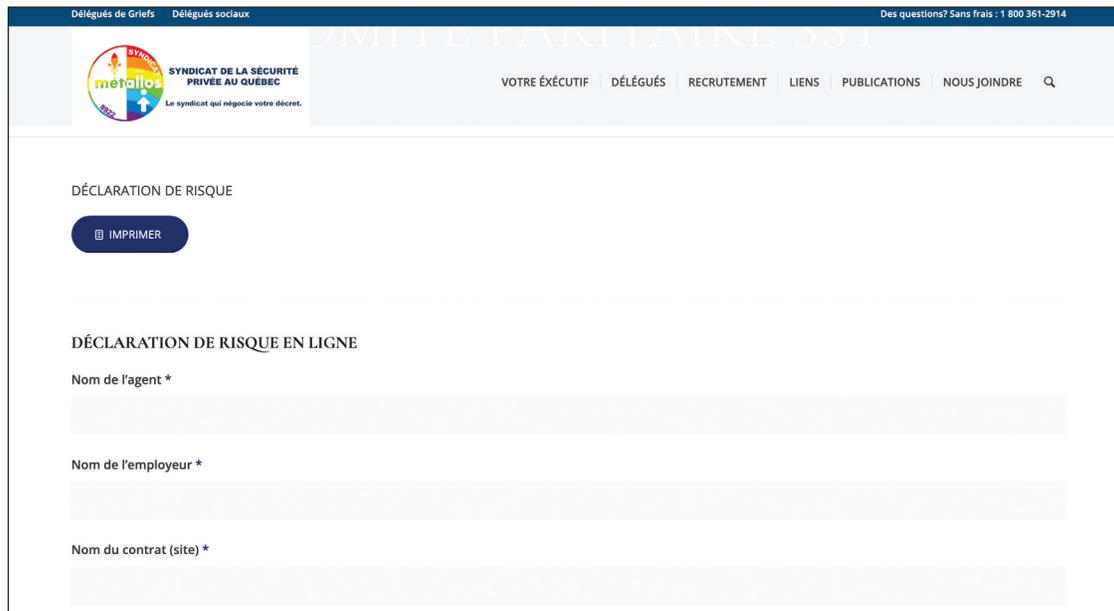


3- Cliquez dans « Comité paritaire SST, et vous arriverez à :



IMPORTANT DE NE PAS SE METTRE EN DANGER !

4- Vous avez alors les choix suivants :



- **DÉCLARATION DE RISQUE** : cliquez sur  et vous pourrez remplir le formulaire et ensuite cliquez sur .
- ou : à droite, vous avez : **INFORMEZ-NOUS AU SUJET D'UNE SITUATION DE NÉGLIGENCE EN SST AU TRAVAIL**, cliquez sur le pictogramme  enveloppe, ce qui ouvrira un courriel directement à M. Guy Doré, responsable de la SST où vous pourrez lui écrire la situation en question.
- Dans les deux cas, c'est M. Doré lui-même qui recevra votre réponse. L'avantage du premier choix est que le formulaire de Déclaration de risque est facile à remplir, très complet et précis et vous êtes certain de ne rien oublier !
- Pourquoi agir ainsi ? Trop souvent votre supérieur immédiat ou directement votre employeur vous fera patienter, attendre, rêver ou même niaiser...et pendant ce temps le risque ne disparaît pas par magie ! En NOUS informant directement, l'Employeur ne pourra PAS faire comme s'il n'était pas au courant ou autre excuse dangereuse pour VOTRE SÉCURITÉ.

CHOISISSEZ VOTRE SÉCURITÉ AVANT TOUT !

Besoin de volontaires !

Le Comité du journal **Entre Deux Rondes** est à la recherche de personnes pouvant participer à la production du journal. Vous aimez écrire, vous avez des idées qui pourraient améliorer le journal, qui pourraient toucher les agents dans leur quotidien ? Voici votre opportunité !

Nous ne demandons pas une maîtrise totale de la langue française ou quelque grande référence académique comme telle - bien qu'un minimum d'habileté avec l'écriture soit nécessaire - mais plutôt une personne ayant à cœur d'aider à informer les membres et de leur communiquer divers éléments qui touchent leur quotidien.

Intéressé.e ? Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse courriel suivante, avec vos coordonnées (courriel, numéro de téléphone), et à quel moment vous appeler en dehors de vos heures de travail en n'oubliant pas d'ajouter toute information relative à votre expérience de travail dans notre industrie :
Journal8922@uasq8922.org

Veuillez prendre note que nous ne contacterons que les candidat.es potentiel.es.

Marc Lacasse, pour le Comité du journal

Renouvellement au 1^{er} février 2022

Modifications au régime

Assurance vie (employés + personnes à charge) et DMA:

- Éliminer la classe 100 et faire passer les employés de cette classe dans la classe 110 (avec les provisions de la classe 110)
- Changer la définition des classes 110 (moins de 25h/semaine) et 120 (25h et plus/semaine)

Assurance salaire courte durée:

- Modification des prestations selon le tableau ci-dessous:

Heures travaillées/semaine	Prestations actuelles	Prestations modifiées
Moins de 6h	50 \$	75 \$
6h-11h	60 \$	85 \$
11h-16h	95 \$	140 \$
16h-21h	110 \$	160 \$
21h-25h	155 \$	225 \$
25h-30h	220 \$	320 \$
30h-36h	275 \$	400 \$
36h+	330 \$	480 \$

Soins médicaux:

- Éliminer la classe 100 et faire passer les employés de cette classe dans la classe 110 (avec les provisions de la classe 110)
- Changer la définition des classes 110 (moins de 25h/semaine) et 120 (25h et plus/semaine)
- Modification des prestations pour les **lunettes** selon le tableau ci-dessous:

Classe	Prestations actuelles	Prestations modifiées
100	75 \$	n.a.
110	180 \$	260 \$
120	360 \$	425 \$

- Modification des prestations pour les **examens de la vue** selon le tableau ci-dessous:

Classe	Prestations actuelles	Prestations modifiées
100	15 \$	n.a.
110	37 \$	60 \$
120	60 \$	90 \$

Enfin un courtier d'assurances qui vous éclaire !
Programme d'assurances automobile et habitation de groupe... Et bien plus !



BURROWES
COURTIERS D'ASSURANCES
www.burrowes.ca

Fini l'insécurité !
Escomptes exclusifs
pour les agents de sécurité
et leur famille.*

*Syndicat des métallos - section locale 8922

Super prix ! Service exceptionnel ! • Facilités de paiement ! (sans frais ni intérêts) Appelez-nous pour obtenir une soumission !

Comparez et économisez ! 1-888-522-2661

 Ce message s'adresse exclusivement aux agents de sécurité et aux signaleurs routiers.



S'INVESTIR POUR
UNE MEILLEURE SOCIÉTÉ.

Vous travaillez fort et votre argent devrait en faire autant !

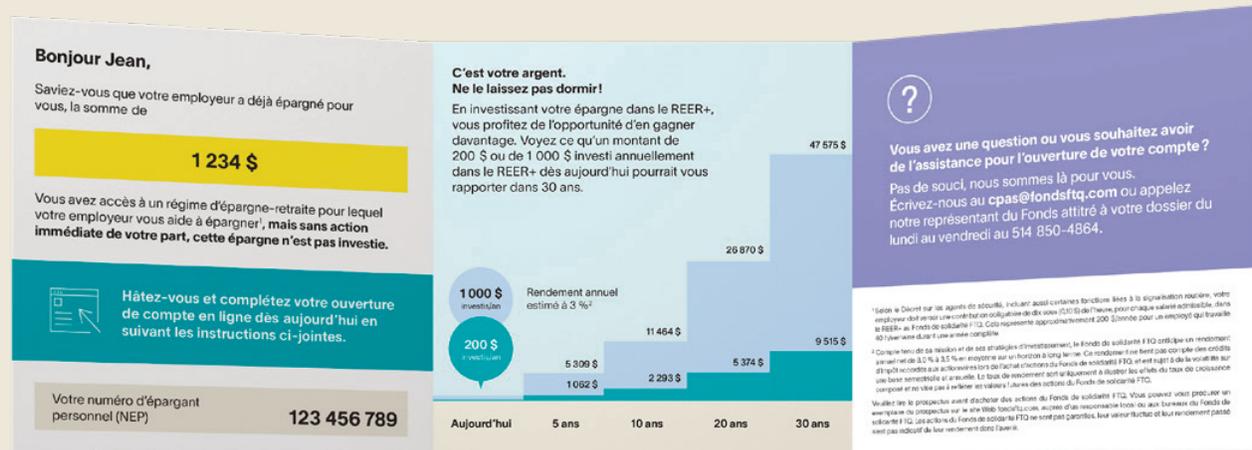
Votre employeur épargne pour vous.
Profitez-en en finalisant l'ouverture de votre REER+ au Fonds de solidarité FTQ!

Vous ne savez pas comment ? Nous pensons à tout !

Avant d'entreprendre votre démarche, attendez l'arrivée prochaine de notre dépliant explicatif dans votre boîte aux lettres.

Vous y découvrirez **combien votre employeur a épargné pour vous** jusqu'à maintenant, ainsi que votre **numéro d'épargnant personnel** nécessaire pour finaliser l'ouverture de votre compte.

Un agent prendra aussi contact avec vous pour vous accompagner.



Bonjour Jean,

Saviez-vous que votre employeur a déjà épargné pour vous, la somme de

1 234 \$

Vous avez accès à un régime d'épargne-retraite pour lequel votre employeur vous aide à épargner¹, mais sans action immédiate de votre part, cette épargne n'est pas investie.

Hâtez-vous et complétez votre ouverture de compte en ligne dès aujourd'hui en suivant les instructions ci-jointes.

Votre numéro d'épargnant personnel (NEP) **123 456 789**

C'est votre argent. Ne le laissez pas dormir!

En investissant votre épargne dans le REER+, vous profitez de l'opportunité d'en gagner davantage. Voyez ce qu'un montant de 200 \$ ou de 1 000 \$ investi annuellement dans le REER+ dès aujourd'hui pourrait vous rapporter dans 30 ans.

Investissement	Aujourd'hui	5 ans	10 ans	20 ans	30 ans
200 \$	200 \$	1 062 \$	2 293 \$	5 374 \$	9 515 \$
1 000 \$	1 000 \$	5 300 \$	11 464 \$	26 870 \$	47 575 \$

Rendement annuel estimé à 3 %*

Vous avez une question ou vous souhaitez avoir de l'assistance pour l'ouverture de votre compte ? Pas de souci, nous sommes là pour vous. Écrivez-nous au cpas@fondsftq.com ou appelez notre représentant du Fonds affilié à votre dossier du lundi au vendredi au 514 850-4864.

* Selon le Décret sur les agents de sécurité, incluant aussi certaines fonctions liées à la signalisation routière, votre employeur doit verser une contribution obligatoire de dix pour cent (10 %) de l'heure travaillée en vertu de la loi sur le REER+ au Fonds de solidarité FTQ. Cela représente approximativement 200 \$ par semaine pour un employé qui travaille 40 heures par semaine.

¹ Conformément à sa mission et de ses stratégies d'investissement, le Fonds de solidarité FTQ attribue un rendement annuel net de 3,0 % à 3,5 % en fonction de son horizon à long terme. Ce rendement ne tient pas compte des crédits d'impôt accordés au contribuable lors de l'achat des actions du Fonds de solidarité FTQ, et est sujet à de la volatilité sur 30 ans en raison de la volatilité des marchés financiers. Le taux de rendement est un indicateur à illustrer les effets du taux de croissance des biens accumulés et n'est pas garanti. Consultez les actions du Fonds de solidarité FTQ, prospectus et le site www.fondsftq.com.

Validez les prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire de prospectus sur le site www.fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

 Communiquez avec nous au cpas@fondsftq.com

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site [Web fondsftq.com](http://www.fondsftq.com), auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.



VOICI UNE PARTIE DES SERVICES OFFERTS. QUI CONTACTER ?

DÉLÉGUÉS DE GRIEF	DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX	DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX	RECRUTEMENT
<p>Luc Boisvert Cell. : 819 244-6989 lboisvert@uasq8922.org</p> <p>Denis Fafard Cell. : 514 718-8922 dfafard@uasq8922.org</p> <p>Nancy Larche Cell. : 514 709-8922 nlarche@uasq8922.org</p> <p>Johanne Richard Cell. : 819 661-6292 jrichard@uasq8922.org</p>	<p>Abitibi Christine Dessureault Cell. : 819 218-4183 cdessureault@uasq8922.org</p> <p>Bas St Laurent • Gaspésie Cell. : 1 800 361-2914</p> <p>Côte-Nord Michèle Verreault Cell. : 418 293-7226 mverreault@uasq8922.org</p> <p>Gatineau Johanne Richard Cell. : 819 661-6292 jrichard@uasq8922.org</p> <p>Laurentides • Lanaudière Johanne Bourcier Cell. : 450 758-5729 jbourcier@uasq8922.org</p> <p>Mauricie • Sherbrooke Centre-du-Québec Christian Fontaine Cell. : 819 266-8922 cfontaine@uasq8922.org</p> <p>Montréal et environs Rénald Presseault Cell. : 514 894-8922 rpresseault@uasq8922.org</p>	<p>Québec Daniel Desjardins Cell. : 418 509-3939 d-desjardins@uasq8922.org</p> <p>Saguenay • Lac St-Jean Alain Tremblay Cell. : 418 944-8922 atremblay@uasq8922.org</p> <p>DÉLÉGUÉS SOCIAUX</p> <p>Côte-Nord Michèle Verreault Cell. : 418 293-7226</p> <p>Montréal et environs Marc Lacasse Cell. : 514 707-8922 mlacasse@uasq8922.org</p> <p>Québec Florence Bédard Cell. : 418 569-1907</p>	<p>Nicole Paradis Cell. : 514 978-8922 nparadis@uasq8922.org</p> <p>Yvon Mucienko Cell. : 514 702-8922</p> <p>REPRÉSENTANT SST</p> <p>Guy Doré Vice-président Cell. : 418 576-2778 Télec. : 418 622-8091 gdore@uasq8922.org sst@uasq8922.org</p> <p>DÉLÉGUÉ, SIGNALISATION ROUTIÈRE</p> <p>Secteur Montréal John Bélanger Cell. : 514 977-9980 jbelanger@uasq8922.org</p>

En raison de l'actuelle pandémie de la Covid-19, tous nos services sont opérationnels, à l'exception de nos bureaux. Vous pourrez nous contacter par téléphone au :

514 222-7702

Nous vous invitons à consulter notre site internet, www.uasq8922.org, afin d'obtenir tous nos numéros de téléphone ainsi que nos adresses courriels. Merci.

NOUS AIMERIONS AVOIR DES NOUVELLES DE VOUS !

Faites-nous parvenir des histoires ou des faits vécus au Comité du journal. Nous vous invitons à utiliser notre adresse courriel pour ce que vous désirez partager. Merci de participer à la réalisation de votre journal syndical ! journal8922@uasq8922.org Visitez notre site web ! www.uasq8922.org !

ENTRE 2 RONDES

est publié par le Comité d'information du syndicat et expédié à tous les membres syndiqués de la Section locale 8922, située au 4115, rue Ontario Est, bureau 310, Montréal (Québec) H1V 1J7.

Tirage : 14 000 exemplaires
Dépôt à la Bibliothèque du Québec
Numéro 136 mars 2022
Poste-Publication no 41020006

Membres du Comité :
Vincent Boily, Guy Doré, Marc Lacasse,
Nancy Larche.

Note : Dans le texte le masculin est utilisé dans le seul but d'en faciliter la lecture.

